



EN ACTION

Vol 33 | No 6 | Octobre 2020

Conseil fédéral du 6 octobre
Conseil national du 7 octobre

REGROUPEMENT DES FIQ | fiqsante.qc.ca | fiqp.org



Linda Lapointe, vice-présidente FIQ, Pierre Laurin, conseiller syndical

LES DÉLÉGUÉES ADOPTENT UN PLAN D'ACTION SST-COVID

Un plan d'action a été entériné par la délégation en matière de santé et sécurité au travail (SST) en réponse à la pandémie de COVID-19 qui sévit actuellement. L'objectif principal de ce plan d'action est d'obtenir un milieu de travail sécuritaire pour les professionnelles en soins de tous les établissements de santé du Québec.

En effet, dans les dernières années, on a vu exploser le nombre d'accidents du travail et de lésions professionnelles dans le secteur de la santé. À ce titre, la SST est une préoccupation majeure dans le réseau de la santé. Elle occupe donc une place prépondérante dans la négociation du renouvellement de la convention collective nationale en cours.

Par ailleurs, la pandémie de COVID-19 représente une occasion sans précédent pour convaincre la partie patronale des changements nécessaires auxquels ont droit les professionnelles en soins en matière de SST. Jusqu'à ce jour, plus de 14 000 travailleuses de la santé ont été infectées par ce virus, ce qui représente 24 % de tous les cas COVID au Québec, un des pires résultats dans le monde.

De toute évidence, le gouvernement n'a pas su protéger adéquatement ses travailleuses. Pour ce faire, la FIQ et la FIQP doivent faire preuve de leadership, tant par leur appui aux comités SST locaux que par leurs actions militantes

afin d'implanter une véritable culture de la prévention dans les milieux de soins.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le plan d'action SST-COVID. Ce dernier s'articule autour de quatre objectifs importants :

1. **L'action politique.** La FIQ entend dénoncer l'inaction de la partie patronale en matière de SST de même que le manque de leadership de la CNESST à faire respecter les obligations des employeurs. À cet égard, la FIQ dénoncera publiquement l'accès limité aux données en matière de SST et le manque de reconnaissance de la santé psychologique chez les professionnelles en soins par le régime d'indemnisation de la LATMP.
2. **L'action juridique.** La FIQ continuera d'exercer les recours juridiques nécessaires pour assurer la santé et la sécurité de ses membres dans le contexte de la pandémie, par

exemple en ce qui a trait aux équipements de protection individuelle, aux mouvements de personnel et au droit de refus.

3. **La recherche.** La FIQ participera au développement des connaissances SST dans le réseau de la santé; au premier chef, en s'impliquant dans différentes recherches pour le développement de stratégies de protection de la santé mentale du personnel de la santé.
4. **La sensibilisation et l'information.** La FIQ diffusera toute information en matière de prévention en lien avec la COVID-19. Elle participera notamment à la mise à jour, au développement et à la diffusion de la littérature scientifique en matière de prévention dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et appuiera les syndicats locaux et leurs responsables SST en matière de prévention. ■

SIGNEZ LA PÉTITION

Nous vous invitons à ajouter votre voix à la pétition pour la mise en place de mesures visant à lutter contre le racisme et la discrimination dans les services de santé, notamment envers les autochtones.

<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-8601/index.html>

À la demande du Comité exécutif national et sur recommandation du comité Fonds de défense syndicale (FDS), les déléguées ont autorisé l'octroi d'un montant maximal de 975 000 \$ à la réalisation du plan d'action SST-COVID, tiré à même l'enveloppe du FDS. L'un des rôles du FDS est de porter assistance à la FIQ et aux syndicats affiliés lors de difficultés exceptionnelles ayant une portée d'intérêt général.



1. Roberto Bomba, trésorier FIQ, Isabelle Trépanier et Chantale Tessier, membres du comité FDS



2

2. Kathleen Bertrand, CIUSSS-du-Nord-de-l'Île-de-Montréal

MOT DE LA PRÉSIDENTE

En Action, vol. 33, n° 6, octobre 2020 | Publié par le service Communication | Tirage : 76 000 exemplaires | Montage graphique : Josée Roy | Photographies : Alexandre Claude | Photo couvert (bandeau) : Sophie Thériault, CIUSSS de l'Estrie-CHUS | Impression : Solisco | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication En Action » | Papier 100 % recyclé | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIQ, remplissez le formulaire en ligne à fiqsante.qc.ca | ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne) | fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca



NOTRE PATIENCE A DES LIMITES

La pandémie nous a, une fois de plus, obligées à tenir nos travaux de façon virtuelle. Malgré cela, ces lieux décisionnels demeurent des moments privilégiés pour nous permettre d'approfondir des enjeux qui touchent les professionnelles en soins, de partager nos réalités terrain et d'exprimer nos préoccupations.

Nous ne pouvons amorcer cette instance sans aborder les circonstances entourant le décès de Joyce Echaquan, mais également, de façon plus large, le racisme systémique. Toutes les formes de racisme sont inacceptables, peu importe le milieu. Point. Comme l'ensemble de la société québécoise, nous aussi, à la FIQ et à la FIQP, avons été troublées et choquées.

En tant qu'organisations féministes composées à près de 90 % de femmes professionnelles en soins, nous ne pouvons excuser l'inexcusable ni rester indifférentes. Le racisme n'a pas sa place, y compris lorsque l'on prodigue des soins. La première action que nous devons poser, c'est de reconnaître qu'un problème existe et qu'une réflexion plus profonde s'impose. Nous allons

au cours des prochaines semaines poursuivre cette réflexion toutes ensemble.

Lors de cette instance, nous avons pu aborder des éléments importants pour notre fonctionnement, en plus de mettre sur la table des enjeux essentiels, que ce soit des rendez-vous planifiés ou extraordinaires. Nous faisons avancer notre agenda, pour preuve, le gouvernement a admis la fragilité du réseau de la santé et nous continuons de jouir d'un grand appui de la population. Le rapport de force est bien installé, mais beaucoup reste à faire.

La négociation nationale étant notre priorité organisationnelle, le conseil national a été le lieu d'échanges transparents et constructifs et les prochains jours seront cruciaux. Les

propositions patronales actuelles sont nettement insuffisantes. Notre patience a des limites. Dès maintenant, la partie patronale doit se commettre avec des éléments substantiels sur la table, en allant enfin au cœur de nos demandes. Une chose est certaine : notre organisation ne signera jamais une entente à rabais. Jamais.

La surcharge et la détresse des professionnelles en soins nous imposent un devoir de réussite. Il nous faudra parvenir à l'obtention de gains significatifs, innovateurs et ainsi rendre dignes les conditions de travail afin que les professionnelles en soins soient réellement, et enfin, valorisées et respectées. Les prochains jours seront décisifs et notre mobilisation devra être au rendez-vous. ■

VOTE ÉLECTRONIQUE

Le contexte particulier de cette négociation, qui se déroule alors que des mesures sanitaires sévères sont en place, n'élimine pas l'obligation contenue dans le Code du travail : la signature de la convention collective doit être autorisée au scrutin secret par un vote majoritaire des membres comprises dans l'unité de négociation et qui exercent leur droit de vote.

Les déléguées ont adopté la proposition de la FIQ de mettre sur pied un vote électronique. Ce virage technologique incontournable permettra d'assurer, dans le contexte actuel de crise sanitaire, la tenue du vote sur une entente de principe et facilitera l'expression du vote pour les membres.

Pour pouvoir voter le moment venu, vous devez être membre en règle de votre syndicat, et donc, avoir signé votre carte de membre. Dans le doute, vous pouvez vous assurer auprès de votre équipe syndicale locale que votre carte de membre est bien signée. Cela facilitera grandement le travail de vos représentantes syndicales.

NÉGOCIATION NATIONALE LE STATU QUO EST INTENABLE!

Le rapport d'étape sur la négociation nationale a reçu un accueil plus que glacial de la part des déléguées. Les rencontres à la table de négociation se poursuivent, mais déjà, un rendez-vous est fixé avec la délégation le 13 octobre prochain.

D'ici là, il faudra que le gouvernement acquiesce à certaines demandes importantes et essentielles pour les professionnelles en soins, car dans le cas contraire, ce sont des moyens d'action et de visibilité drastiques qu'elles mettront à exécution.

Parallèlement aux travaux à la table de négociation, une autre étape importante a été franchie vers l'obtention du droit de grève légal. La FIQ et la FIQP ont en effet déposé au Tribunal administratif du travail (TAT), le 5 octobre dernier, des ententes et des listes des services essentiels pour chacune des accréditations syndicales qui leur sont affiliées. Ces ententes et ces listes ont été adoptées en assemblées générales locales à très forte majorité. Ce travail remarquable permet à la FIQ d'augmenter son rapport de force dans cette négociation. ■



1. Jérôme Rousseau, vice-président FIQ, Roberto Bomba, trésorier FIQ, Sophie Guilbault, porte-parole de la négociation nationale

FINANCES

États financiers 2019 – La FIQ garde le cap sur ses finances



Roberto Bomba, trésorier

ÉTATS FINANCIERS 2019

LA FIQ GARDE LE CAP SUR SES FINANCES

Les déléguées ont adopté les états financiers de la FIQ présentés par le trésorier, Roberto Bomba, pour l'année 2019. Elles ont pu constater que les sommes allouées aux différents postes budgétaires sont le reflet des activités courantes et des priorités adoptées par les instances de la Fédération.



Nancy Légaré et Line Mercier, militantes élues au comité Vérification interne, ont présenté leur rapport à la délégation. Elles ont le mandat de veiller à la bonne santé financière de l'organisation. L'année 2019 a été marquée par des investissements pour la mise en place du processus de la négociation nationale, la réalisation d'un plan d'action pour éliminer les heures supplémentaires obligatoires et la poursuite des travaux sur les projets ratios.

Le comité a tenu à souligner les efforts poursuivis par la FIQ concernant le virage numérique de ses publications et la dispensation de formations en ligne à l'aide de nouvelles technologies pédagogiques. Le comité s'est dit satisfait de la gestion des finances de la FIQ pour l'année 2019.

Les finances de la FIQ font toujours l'objet d'une gestion rigoureuse et l'année 2019 ne fait pas exception. Mensuellement, un suivi administratif est présenté au Comité exécutif de la Fédération afin de prévenir ou d'anticiper tout dépassement de coûts. Si nécessaire, ce dernier peut apporter des ajustements afin que les cibles budgétaires soient atteintes.

Ainsi, les états financiers 2019 ne révèlent aucune surprise majeure et démontrent toute l'importance que la FIQ accorde aux services offerts aux syndicats affiliés et aux membres.

Malgré un bilan positif et un surplus budgétaire, une gestion rigoureuse est toujours nécessaire afin de préserver la santé financière de la FIQ. Comme la conjoncture demeure toujours incertaine et les impacts financiers sont difficilement prévisibles, il est primordial de maintenir une saine gestion des dépenses.

Une partie du surplus a notamment été allouée à la réserve Négociation pour soutenir les travaux en cours.

FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
REVENUS		
Cotisations régulières	41 205 597	39 706 250
Intérêts	202 154	221 806
Subventions	146 193	60 014
Autres revenus	<u>55 709</u>	<u>36 047</u>
Total des revenus	41 609 653	40 024 117
DÉPENSES		
Instances et officières syndicales	<u>2 307 419</u>	<u>2 123 424</u>
SECTEURS		
Relations de travail	20 072 881	19 299 322
Secteurs et services	1 567 241	1 572 106
Sociopolitique	620 830	737 785
Condition féminine	418 282	480 958
Santé et Sécurité du travail	385 728	349 704
Organisation du travail et Pratique professionnelle	796 380	689 200
Sécurité sociale	<u>431 330</u>	<u>350 092</u>
Total des secteurs	24 292 672	23 479 167
SERVICES		
Éducation-Animation	637 154	1 025 196
Organisation syndicale	897 906	676 631
Communication-Information	1 417 857	1 476 864
Traduction et Web	<u>401 131</u>	<u>442 384</u>
Total des services	3 354 048	3 621 075
Administration (incl. informatique)	8 934 425	8 370 193
Ressources humaines	<u>1 440 824</u>	<u>1 612 104</u>
Total des dépenses	40 329 388	39 205 963
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>1 280 265</u>	<u>818 154</u>

REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE ET SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2019

	Fonds de défense syndicale	Fonds d'administration	Réserve pour négociation	Réserve pour solidarité	Réserve pour instances	Total
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2018	3 473 392	18 259 216	(620 912)	167 961	(306 423)	20 973 234
Redressement	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Solde redressé des fonds au 31 décembre 2018	3 473 392	18 259 216	(620 912)	167 961	(306 423)	20 973 234
Revenus de l'exercice 2019	1 473 626	41 609 653	2 009 927	209 988	3 192 000	48 495 194
Dépenses de l'exercice 2019	<u>736 524</u>	<u>40 329 388</u>	<u>2 833 143</u>	<u>213 709</u>	<u>2 506 631</u>	<u>46 619 395</u>
Excédent de l'exercice 2019	737 102	1 280 265	(823 216)	(3 721)	685 369	1 875 799
TRANSFERT SURPLUS INTERFONDS	<u>0</u>	(800 000)	800 000			
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2019	<u>4 210 494</u>	<u>18 739 481</u>	<u>(644 128)</u>	<u>164 240</u>	<u>378 946</u>	<u>22 849 033</u>
Surplus affecté-mobilier/équipement		907 140				
Surplus affecté-siège social		6 407 420				
Surplus affecté-informatique		3 584 468				
Surplus accumulé non affecté		7 840 452				

FINANCES

ENSEMBLE,
ON EST PLUS FORTES.

(suite de la page 3)

RÉSERVE POUR NÉGOCIATION	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
<i>CONTRIBUTION DU FAG</i>		
Cotisations régulières	2 000 000	2 000 000
Cotisation additionnelle	0	0
Autres revenus	<u>9 927</u>	<u>0</u>
Total de la contribution	2 009 927	2 000 000
<i>NÉGOCIATION</i>		
Salaires et avantages sociaux	1 105 177	459 325
Frais de déplacement	255 384	25 345
Frais de location	0	1 269
Frais de reprographie	3 398	377
Messagerie et communication	2 560	124
Honoraires professionnels	254 155	74 544
Publications	207 266	0
Frais d'adhésion	0	0
Conseils fédéraux	832 226	274 964
Autres dépenses	172 977	37 394
Publicité/sondage/campagne	0	0
Négociation privée	<u>0</u>	<u>0</u>
Total des frais de négociation	2 833 143	873 342
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>(823 213)</u>	<u>1 126 658</u>

FONDS DE DÉFENSE SYNDICALE	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du Fonds d'administration		
<i>PRESTATIONS</i>		
Cotisations régulières	240 204	460 136
Dons	0	0
Intérêts	<u>23 207</u>	<u>18 624</u>
	<u>263 411</u>	<u>478 760</u>
<i>ORGANISATION</i>		
Cotisations régulières	1 201 020	920 272
Intérêts	9 196	7 272
Autres revenus	<u>0</u>	<u>0</u>
	<u>1 210 215</u>	<u>927 544</u>
Total des revenus	1 473 626	1 406 304
DÉPENSES		
<i>PRESTATIONS</i>		
Comité de défense syndicale	1 515	3 022
Salaires et charges sociales	338 799	188 474
Frais de déplacement	13 589	12 430
Amendes et frais judiciaires	0	0
Honoraires professionnels	6 899	7 097
Intérêts et frais bancaires	0	0
Autres dépenses	23 980	251 753
Aide financière	<u>19 125</u>	<u>2 106</u>
	<u>403 907</u>	<u>464 882</u>
<i>ORGANISATION</i>		
Salaires, libérations et charges sociales	96 816	0
Frais de déplacement	10 863	0
Frais de location	0	0
Frais de reprographie	110 348	0
Messagerie et communication	0	0
Honoraires professionnels	19 143	13 165
Autres dépenses	<u>95 447</u>	<u>0</u>
	<u>332 617</u>	<u>13 165</u>
Total des dépenses	736 524	478 047
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>737 103</u>	<u>928 257</u>

RÉSERVE POUR SOLIDARITÉ	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du Fonds d'administration	209 988	205 272
Autres revenus	<u>0</u>	<u>0</u>
Total de la contribution	209 988	205 272
DÉPENSES		
Solidarité	<u>213 709</u>	<u>195 789</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>(3 721)</u>	<u>9 483</u>

RÉSERVE POUR INSTANCES	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du Fonds d'administration	3 184 000	2 721 667
Autres revenus	<u>8 000</u>	<u>0</u>
Total de la contribution	3 192 000	2 721 667
DÉPENSES		
Instances (incl. péréquation)	<u>2 506 631</u>	<u>2 476 480</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>685 369</u>	<u>245 187</u>

RÉSERVE POUR SIÈGE SOCIAL	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du Fonds d'administration	0	0
DÉPENSES		
Siège social	<u>0</u>	<u>0</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>0</u>	<u>0</u>

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019	Fonds de défense syndicale	Fonds d'administration*	Total
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	402 417	13 049 293	13 451 710
Placements temporaires	2 366 788	2 815 014	5 181 802
Avances au Fonds d'administration	1 441 289	0	1 441 289
Avances au Fonds comité paritaire ass.	0	441 220	441 220
Avances au FDS	0	0	0
Débiteurs	0	2 513 328	2 513 328
Frais imputables au prochain exercice	0	349 173	349 173
Frais reportés	0	6 407 420	6 407 420
Immobilisations	<u>0</u>	<u>4 491 608</u>	<u>4 491 608</u>
ACTIF TOTAL	<u>4 210 495</u>	<u>30 067 056</u>	<u>34 277 551</u>
PASSIF À COURT TERME			
Créditeurs et frais courus	0	2 338 595	2 338 595
Revenus reportés	0	175 854	175 854
Développement des ressources humaines	0	153 769	153 769
Dettes échéant à moins d'un an	0	0	0
Comptes à payer	<u>0</u>	<u>7 319 007</u>	<u>7 319 007</u>
	<u>0</u>	<u>9 987 225</u>	<u>9 987 225</u>
Dû au FDS	0	1 441 289	1 441 289
DETTE À LONG TERME	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
PASSIF TOTAL	<u>0</u>	<u>11 428 514</u>	<u>11 428 514</u>
AVOIR DES MEMBRES			
Surplus accumulé non affecté	4 210 595	7 840 452	12 051 047
Surplus affecté-mobilier/équipement	0	907 140	907 140
Surplus affecté-informatique	0	3 584 468	3 584 468
Surplus affecté-frais reportés siège social	0	6 407 420	6 407 420
Surplus-réserve pour négociation	0	(644 125)	(644 125)
Susplus-réserve pour solidarité	0	164 240	164 240
Surplus-réserve pour instances	<u>0</u>	<u>378 945</u>	<u>378 945</u>
	<u>4 210 595</u>	<u>18 638 540</u>	<u>22 849 135</u>
PASSIF ET AVOIR	<u>4 210 595</u>	<u>30 067 054</u>	<u>34 277 649</u>

* Réserves solidarité, négociation, siège social et instances.